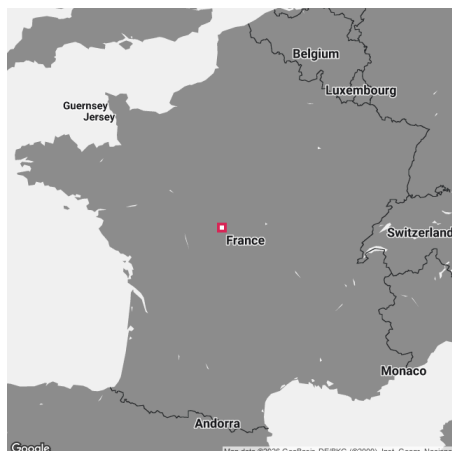


Etude de programmation urbaine du quartier d'intérêt national (Saint-Jean / Saint-Jacques) et régional (Beaulieu)

Châteauroux Métropole



Enjeux de la mission

Dans le cadre de la nouvelle géographie prioritaire du 21 février 2014, le Contrat de Ville Châteauroux Métropole 2015 – 2020 signé, deux quartiers ont été retenus pour bénéficier du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) : le quartier Saint-Jean Saint-Jacques (quartier d'intérêt national) et le quartier Beaulieu (quartier d'intérêt régional).

Inscrits dans le cadre du NPNRU, la faisabilité opérationnelle et financière de ces projets doit être fiabilisée dès la phase protocole de préfiguration, afin de sécuriser sa mise en œuvre et sa cohérence au titre de la convention d'application avec l'ANRU.

Afin de définir la stratégie urbaine et programmatique, un groupement s'est constitué autour de l'atelier Denerier Martzolf. Au sein de ce groupement, Perspectives Urbaines et Sociales interviendra pour décliner opérationnellement le projet afin d'apporter des garanties quant à sa faisabilité opérationnelle et financière, en adéquation avec les capacités des maîtres d'ouvrages.

Type de mission: Stratégie et montage de projets

Maître d'ouvrage: Châteauroux Métropole

Coût du projet :

directeur de mission : Claudia Romero

Année: 2017 - 2018

Equipe: Denerier – Martzolf, Après la pluie, Filigrane, CMF, Socio en Ville, Merlin, Perspectives Urbaines et Sociales

Programme:

Acteurs: Châteauroux Métropole

Consultants mobilisés: Claudia Romero

Montant de la mission: 17 500 euros HT

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

Contenu de la mission

- ▶ Planification du processus de conventionnement
- ▶ Accompagnement à l'élaboration de la maquette financière du projet
- ▶ Création d'un planning général du projet par quartier
- ▶ Vérifier l'adéquation du projet aux capacités financières des maîtres d'ouvrages : déclinaison du projet en budget pluriannuel d'investissement
- ▶ Organisation et animation de réunions techniques et stratégiques en vue du dépôt du dossier à l'ANRU et passage en RTP

